CAISSES DE TRANSPORT SÉCURISÉ POUR BATTERIES LITHIUM-ION



CTLI

CONFORMITÉ

- Homologation UN (4B/X 71/S/25/D..... BAM 8311)
- RÈGLEMENT-UE-2023/1542. Article 42-4. les conditions de stockage ou de transport assure la conformité des batteries.
- Testé conformément aux réglementations de l'ONU, pour une utilisation conforme dans les transports publics.
- Réglementation ADR : Capacité de chargement exceptionnelle conforme à la réglementation ADR pour le transport de marchandises dangereuses.
- Capacité Énergétique : Testé avec succès pour une capacité énergétique totale allant jusqu'à 3 500 Wh.
- En cas d'expédition de la caisse, vous devez apposer l'étiquette de produits dangereux de classe 9 sur l'emballage.

CONSTRUCTION

- Structure en aluminium équipée de 2 poignées larges et de coins d'empilement.
- Doublure intérieure monobloc résistante au feu.
- Système à double paroi résistante au feu.
- Matériau absorbant et de rembourrage ininflammable, non conducteur d'électricité et sans poussière.

SÉCURITÉ

- En cas de défaillance, la température extérieure reste inférieure à 100 °C.
- Absence totale d'émission de flammes, de projections de particules ou d'éclatement en cas de catastrophe.
- Protection élevée contre les chocs et les perforations.

AVANTAGES

- Équipement intérieur d'un seul tenant permettant d'éviter les erreurs de manipulation.
- Manipulation intuitive : il suffit de placer les batteries et de fermer la caisse.
- Convient parfaitement au stockage sécurisé (protection incendie) et au stockage temporaire avant élimination ou recyclage.
- Adapté aux batteries de forte puissance, comme les batteries d'outillage électroportatif.
- Volume interne spacieux pour une utilisation flexible avec de nombreux types de batteries.

Réf.	Désignation	Dim. extérieures H x L x P (mm)	Dim. intérieures par compartiment H x L x P (mm)	Poids (kg)
CTLI	Caisse de transport pour Batteries lithium - 1 compartiment	410 x 740 x 510	215 x 515 x 285	25

© TRIONYX se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques sans préavis. Édition 01/2026